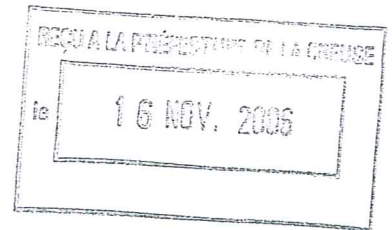


EXTRAIT  
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL



Nbre de Conseillers :  
En exercice : 15  
Présents : 11  
Votants : 11

L'an deux mille six, le 31 Octobre 2006  
le Conseil Municipal de la commune de DUN LE PALESTEL dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Laurent DAULNY, Maire.  
Date de convocation du Conseil Municipal, le 24 Octobre 2006.  
PRESENTS : MM. DAULNY, Maire, DUPEUX et GAUJOUR adjoints, MM., DELILLE, LAFONT, MAGNIN, MM. BETOUX, JEANROT, MM. PETIT, BAZOT-BOURROUX et Mme MANEAU.

EXCUSES : M. ALAMARGUY et Mme AUDOUCKET.  
ABSENTS: Mrs FREITAS et QUILLON  
M. DUPEUX a été élu secrétaire de séance.

### MOTION DESSERTE FERROVIAIRE

«Au moment où se déroule le débat public sur le projet de ligne à Grande Vitesse Poitiers - Limoges, les élus souhaitent rappeler leur position et réaffirmer les nécessaires aménagements ferroviaires dont le département de la Creuse a besoin pour assurer son développement à savoir :

Nécessité d'un aménagement en liaison Grande Vitesse de la ligne Paris - Orléans - Châteauroux - La Souterraine - Limoges - Toulouse avec des rames TGV permettant une interconnexion avec le réseau européen Grande Vitesse et assurant une desserte sur Lille et demain sur Strasbourg. Ces aménagements répondent à une véritable politique d'aménagement du territoire indispensable à l'espace Massif Central et doivent être menés dès 2007 dans des conditions financières acceptables pour les Régions Centre et Limousin.

Nécessité d'une modernisation de la ligne Bordeaux - Guéret - Lyon et de la ligne Ussel - Montluçon.

Les Elus affirment que ramener l'avenir de la desserte ferroviaire du Limousin à un projet exclusif -la ligne à Grande Vitesse Poitiers - Limoges- pénaliserait lourdement le Limousin dans la compétition économique et sociale en cours, car elle signifierait l'absence de toute amélioration d'offre ferroviaire durant les 15 ans à venir. »

Publié ou Notifié  
Le 31 Octobre 2006

Pour extrait conforme,  
DUN LE PALESTEL, le 14 novembre 2006  
Le Maire,

